

Communiqué N° 25 – COVID 19

Suite aux annonces du Président de la République du mercredi 31 mars 2021, nous vous informons que l'établissement n'accueillera plus d'élèves à compter du mardi 06 avril 2021, et ce jusqu'au lundi 03 mai 2021.

Le calendrier fixé par le Ministère pour les collèges est le suivant :

- Du 06 au 09 avril : continuité pédagogique à distance
- du 12 au 26 avril : vacances de printemps pour toutes les zones
- du 26 au 30 avril : reprise de la continuité pédagogique à distance
- à compter du 03 mai : reprise en présentiel (la jauge nous sera donnée à ce moment là en fonction de la situation sanitaire).

Vendredi 02 avril à 17h45, le personnel OGEC et les enseignants seront en réunion exceptionnelle pour mettre en place la « continuité pédagogique par l'enseignement à distance ».

Le cours prévus en dernière heure de la journée n'auront donc pas lieu. Les familles concernées ont été contactées par la Vie Scolaire.

Protocole de continuité pédagogique :

Les emplois du temps actuels sont maintenus.

Les élèves recevront leur code d'accès pour se connecter sur la plate-forme Microsoft Office 365 et avoir accès à TEAMS.

Les enseignants communiqueront directement avec leurs élèves pour leur préciser les modalités de leurs cours (visio, cours en ligne, système de connexion choisi si ce n'est pas TEAMS)

A chaque début de créneau horaire disciplinaire, les enseignants publieront sur le cahier de texte en ligne :

- des cours (dans la partie « compte rendu de séance »)
- des devoirs (dans la partie « devoirs à faire »)

Durant ce créneau, les élèves peuvent communiquer par mail avec leur enseignant pour poser des questions.

Jusqu'à nouvel ordre les DS sont reportés.

Toutes les activités et sorties périscolaires seront reportées. Nous vous communiquerons les dates dès qu'elle seront fixées.

Facturation :

Nous allons procéder à une régularisation de la facturation.

Ces régularisations concernent : la restauration scolaire, l'étude du soir, l'atelier de théâtre, etc.

Cette régularisation donnera lieu à des avoirs sur la facture de régularisation de fin d'année.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site afin de prendre connaissance des futurs communiqués.

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le téléphone uniquement pour les questions urgentes et importantes, et de privilégier la messagerie électronique :

accueil@eugenedemazenod.org

En ces temps de crise, nous devons tous faire preuve de bon sens et de solidarité.